

États financiers de

CARE CANADA

30 juin 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
CARE Canada

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARE Canada, qui comprennent le bilan au 30 juin 2011 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte + Touche s.r.l.

Comptables agréés
Experts comptables autorisés

Le 14 novembre 2011

CARE CANADA
États financiers
30 juin 2011

	<u>PAGE</u>
Bilan	1
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	2
État des flux de trésorerie	3
Notes complémentaires	4 - 19
Activités des programmes selon les secteurs - Annexe	20

CARE CANADA

Bilan

au 30 juin 2011

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total	
			2011	2010
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse et quasi-espèces	- \$	22 385 806 \$	22 385 806 \$	22 622 708 \$
Débiteurs	-	4 018 522	4 018 522	7 085 431
Apports à recevoir des donateurs (note 3)	-	3 166 709	3 166 709	6 476 874
Frais payés d'avance	-	510 286	510 286	440 772
	-	30 081 323	30 081 323	36 625 785
PLACEMENTS AFFECTÉS (note 3)	-	229 794	229 794	229 794
PRÊTS À RECEVOIR (note 4)	550 017	-	550 017	513 142
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	289 802	44 055	333 857	168 084
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	-	3 781 264	3 781 264	4 061 477
	839 819 \$	34 136 436 \$	34 976 255 \$	41 598 282 \$
PASSIF À COURT TERME				
Solde interfonds	341 679 \$	(341 679) \$	- \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	-	8 535 051	8 535 051	8 291 804
Apports reportés (note 3)	-	18 315 001	18 315 001	25 471 211
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)	-	183 676	183 676	173 507
	341 679	26 692 049	27 033 728	33 936 522
DETTE À LONG TERME (note 8)	-	1 411 530	1 411 530	1 595 206
APPORTS REPORTÉS (note 3)	-	229 794	229 794	229 794
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	-	202 860	202 860	247 940
	341 679	28 536 233	28 877 912	36 009 462
ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (notes 16 et 17)				
SOLDES DE FONDS				
Fonds annuel - non affecté	-	3 617 005	3 617 005	2 937 140
Fonds annuel - investi en immobilisations corporelles (note 11)	-	1 983 198	1 983 198	2 044 824
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence - grevé d'affectations d'origine externe	498 140	-	498 140	606 856
	498 140	5 600 203	6 098 343	5 588 820
	839 819 \$	34 136 436 \$	34 976 255 \$	41 598 282 \$

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CARE CANADA

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice clos le 30 juin 2011

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total 2011	2010
Soutien et revenus				
Dons				
Non affectés	- \$	6 171 809 \$	6 171 809 \$	5 366 902 \$
Affectés (note 12)	3 276	3 451 239	3 454 515	2 535 109
Apports canadiens (note 13)	-	28 405 761	28 405 761	30 120 006
Apports d'organismes multinationaux (note 13)	-	48 656 389	48 656 389	50 589 643
Apports des membres de				
CARE International (note 13)	-	40 625 203	40 625 203	49 125 465
Revenus de placements et d'intérêts	-	143 506	143 506	148 047
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations				
corporelles (note 9)	-	45 080	45 080	45 080
Divers	-	1 175 320	1 175 320	1 737 652
	3 276	128 674 307	128 677 583	139 667 904
Dépenses				
Activités des programmes (annexe)				
Assistance humanitaire et d'urgence (note 13)	-	59 299 479	59 299 479	74 716 369
Gestion de l'environnement et ressources				
naturelles	-	14 720 673	14 720 673	16 036 491
Santé et VIH	-	21 883 223	21 883 223	17 019 456
Programmes multisectoriels intégrés	-	11 849 921	11 849 921	11 573 724
Développement d'entreprises	-	11 085 746	11 085 746	9 598 044
Gestion des bureaux d'outre-mer	-	818 388	818 388	997 810
Programmes internationaux	-	1 095 117	1 095 117	851 569
Pertes de change	-	343 825	343 825	247 094
	-	121 096 372	121 096 372	131 040 557
Services de soutien				
Gestion et frais généraux	-	3 162 407	3 162 407	2 989 209
Campagnes de financement, relations				
avec le public et les donateurs	6 091	3 579 784	3 585 875	4 024 177
Affiliation à CARE International	255 901	217 505	473 406	473 021
	261 992	6 959 696	7 221 688	7 486 407
Total des dépenses	261 992	128 056 068	128 318 060	138 526 964
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES				
REVENUS SUR LES DÉPENSES	(258 716)	618 239	359 523	1 140 940
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	606 856	4 981 964	5 588 820	4 447 880
Gains non réalisés sur les actifs financiers				
disponibles à la vente	150 000	-	150 000	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	498 140 \$	5 600 203 \$	6 098 343 \$	5 588 820 \$
Gains non réalisés cumulés sur les actifs				
disponibles à la vente	150 000 \$	- \$	150 000 \$	- \$

CARE CANADA

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 30 juin 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
LIQUIDITÉS PROVENANT DE (UTILISÉES DANS) LES ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	359 523 \$	1 140 940 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	260 493	362 768
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(45 080)	(45 080)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(183 608)	(108 140)
	391 328	1 350 488
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	3 066 909	(535 058)
Diminution des apports à recevoir des donateurs	3 310 165	3 627 246
Augmentation des frais payés d'avance	(69 514)	(34 707)
(Diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	243 247	(3 528 391)
Diminution des apports reportés	(7 156 210)	(4 242 687)
	(214 075)	(3 363 109)
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(65 549)	(84 733)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	268 877	127 198
Diminution (augmentation) des prêts à recevoir	(36 875)	1 968
Augmentation des placements à long terme	(15 773)	(4 807)
	150 680	39 626
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(173 507)	(164 584)
DIMINUTION DE L'ENCAISSE ET DES QUASI-ESPÈCES	(236 902)	(3 488 067)
ENCAISSE ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	22 622 708	26 110 775
ENCAISSE ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	22 385 806 \$	22 622 708 \$

CARE CANADA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 30 juin 2011

1. DESCRIPTION

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada. CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des six bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et ses six bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

Comptabilité par fonds

CARE Canada applique la méthode par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du Conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le Conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux pauvres devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des pauvres.

Constatation des revenus

Apports :

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont encourues.

Les apports affectés pour le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de placements gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placements sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

CARE CANADA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports canadiens :

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (l'Agence canadienne de développement international - "ACDI") et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est constaté à titre de revenus dans le Fonds annuel dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont constatés à titre de revenus du Fonds annuel conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté au bilan dans les apports à recevoir des donateurs.

Apports et dons de services :

Les céréales et autres apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de services de message d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Ventilation des dépenses

Les dépenses qui peuvent être directement reliées aux activités de programmes ou aux services de soutien qui y sont associés sont imputées en conséquence. CARE Canada encourt aussi un bon nombre de dépenses de soutien général propres à l'administration de ses activités de programmes. De ce fait, ces dépenses sont incluses sous les postes : "Gestion des bureaux d'outre-mer", "Programmes internationaux", "Gestion et général" et enfin, "Levée de fonds, relations avec le public et les donateurs". En conséquence, il n'y a pas de ventilation de dépenses aux diverses activités de programmes.

CARE CANADA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides facilement monnayables et soumis à un risque de variation de valeur peu important.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.

En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais liés aux permis d'utilisation de logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés au projet sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile de la manière suivante :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Équipement du bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CARE CANADA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément dans le Fonds annuel.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations sont revues annuellement et, si des rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers dans la période au cours de laquelle ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer la possibilité de recouvrement des dépassements de coûts des projets et pour déterminer la provision des apports à recevoir des donateurs, la période d'amortissement des immobilisations corporelles, la valeur des placements et des charges à payer.

Classement des instruments financiers

Tous les instruments financiers inscrits au bilan de CARE Canada sont classés selon le tableau ci-dessous :

Encaisse et quasi-espèces	Détenus à des fins de transaction
Tous les recevables	Prêts et créances
Prêts à recevoir	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

Détenus à des fins de transaction

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les revenus de placement.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

Disponibles à la vente

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant présentés à l'état de l'évolution des soldes de fonds dans les gains et pertes cumulés non réalisés jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les revenus ou les dépenses.

Prêts et créances

Ces actifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ensuite au coût amorti.

Autres passifs

Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

Modifications comptables futures

En décembre 2010, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a publié un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif pourront choisir d'adopter soit les Normes internationales d'information financière (IFRS) ou les PCGR pour les organismes sans but lucratif. L'adoption anticipée de ces nouvelles normes est permise. CARE Canada prévoit adopter les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif pour son exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2012 et évalue actuellement l'impact que l'adoption de ces nouvelles normes aura sur ses états financiers.

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

3. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses des périodes futures.

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début		
Apports reportés à court terme	25 471 211 \$	29 713 898 \$
Apports à recevoir des donateurs	(6 476 874)	(10 104 120)
	18 994 337	19 609 778
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	91 752 311	101 540 968
En nature (note 13)	25 540 236	29 864 067
	117 292 547	131 405 035
Montants constatés comme revenus	(121 138 592)	(132 020 476)
	(3 846 045)	(615 441)
Solde à la fin	15 148 292 \$	18 994 337 \$
Solde à la fin, composé des :		
Apports reportés à court terme	18 315 001 \$	25 471 211 \$
Apports à recevoir des donateurs	(3 166 709)	(6 476 874)
	15 148 292 \$	18 994 337 \$

Les apports reportés à long terme d'un montant de 229 794 \$ (2010 - 229 794 \$) sont représentés par des placements affectés dans des titres à revenu fixe. Le capital d'un montant de 229 794 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La valeur du marché de ces placements affectés est d'environ 229 794 \$ (2010 - 229 794 \$).

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

4. PRÊTS À RECEVOIR

CARE Canada a consenti des prêts à long terme à trois petites entreprises agricoles au Pérou qui favorisent l'entrepreneuriat des femmes. CARE Canada a établi le CEP Investment Trust et lui a accordé des prêts à long terme pour faciliter ses investissements. Le premier investissement du CEP Investment Trust a été fait dans l'Aavishkaar Micro-Venture Fund en Inde et il s'est engagé à investir un montant additionnel de 116 852 \$ provenant des prêts à long terme reçus de CARE Canada. Au cours des prochaines années, le Fonds Aavishkaar compte investir dans un nombre d'entreprises en Inde qui sont pertinentes sur le plan rural. La juste valeur des prêts à recevoir est d'environ 550 017 \$ (2010 - 513 142 \$).

5. PLACEMENTS À LONG TERME

	2011		2010	
	Coût plus intérêts courus	Juste valeur	Coût plus intérêts courus	Juste valeur
Fonds annuel Obligations	44 055 \$	44 055 \$	28 282 \$	28 282 \$
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence				
Placement dans MicroVest I, LP	122 593	122 593	122 593	122 593
Placement dans Edyficar	17 209	167 209	17 209	17 209
	139 802	289 802	139 802	139 802
	183 857 \$	333 857 \$	168 084 \$	168 084 \$

Les taux d'intérêt nominaux des obligations au 30 juin 2011 varient entre 2,80 % et 4,30 % et ces obligations viennent à échéance entre décembre 2011 et décembre 2014.

Pour accroître les opportunités économiques, enrichir les services financiers et promouvoir le secteur privé et le développement des entreprises, CARE Canada investit dans des entreprises favorables aux pauvres ou qui offrent des services de microfinancement dans les pays en développement. Le but de ces investissements est d'augmenter l'accès aux services financiers dans les communautés insuffisamment servies et de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement économique durable.

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

5. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

À cet égard, CARE Canada a investi dans le Fonds MicroVest I LP, un fonds de placements dont l'objectif est d'investir dans des institutions de microfinancement du Tiers Monde et dans Edyficar qui fournit des services de microfinancement au Pérou. Edyficar est une entité financière à but lucratif. CARE Canada détient une participation minoritaire sans contrôle dans Edyficar. Étant donné que l'investissement dans MicroVest I LP n'a pas de juste valeur disponible sur un marché actif, sa valeur est comptabilisée au coût.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011			2010
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	271 023 \$	- \$	271 023 \$	271 023 \$
Immeubles	4 560 569	1 198 215	3 362 354	3 573 630
Véhicules	849 678	807 254	42 424	108 998
Améliorations locatives	73 781	65 499	8 282	17 156
Équipement de bureau	361 272	339 316	21 956	14 326
Matériel informatique	1 119 964	1 044 739	75 225	76 344
	7 236 287 \$	3 455 023 \$	3 781 264 \$	4 061 477 \$

Le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 7 340 364 \$ et 3 278 887 \$ au 30 juin 2010.

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

CARE Canada dispose d'une marge de crédit non garantie de 2 000 000 \$ renouvelable annuellement. Les avances prélevées sur cette marge de crédit portent intérêts au taux bancaire préférentiel et sont remboursables à vue. Cette marge de crédit n'était pas utilisée au 30 juin 2011 (2010 - nul \$).

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

8. DETTE À LONG TERME

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunt hypothécaire remboursable en versements mensuels de 21 911 \$, capital et intérêts compris à un taux annuel de 5,35 % (2010 - 5,35 %), garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur comptable nette de 3 421 581 \$ (2010 - 3 520 036 \$), renouvelable en octobre 2013	1 595 206 \$	1 768 713 \$
Portion à court terme	(183 676)	(173 507)
	<u>1 411 530 \$</u>	<u>1 595 206 \$</u>

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	183 676 \$
2013	192 831
2014	203 285
2015	214 307
2016	225 925
Par la suite	575 182

La juste valeur de l'emprunt hypothécaire est sensiblement égale à la valeur aux livres.

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent un immeuble situé au Kenya qui a été reçu en janvier 2006. Les variations du solde des apports reportés pour la période sont les suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	247 940 \$	293 020 \$
Montant amorti aux revenus	(45 080)	(45 080)
Solde à la fin	<u>202 860 \$</u>	<u>247 940 \$</u>

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

10. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital (solde de fonds) sont :

- a) de s'assurer que suffisamment de ressources soient en place pour les priorités définies par le Conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- b) de protéger la capacité de l'entité de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- c) d'augmenter la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à six mois de frais d'exploitation;
- d) de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un faible risque pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent la révision des flux de trésorerie et des écarts dans les prévisions et les budgets.

Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent. CARE Canada s'est conformé à toutes les exigences concernant la gestion de son capital.

11. INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Solde au début	2 044 824 \$	2 132 253 \$
Acquisitions	65 549	84 733
Amortissement des immobilisations corporelles	(260 493)	(362 768)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	45 080	45 080
Cessions	(85 269)	(19 058)
Remboursement de la dette à long terme	173 507	164 584
Solde à la fin	<u>1 983 198 \$</u>	<u>2 044 824 \$</u>

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

12. DONS AFFECTÉS

Les dons affectés reçus dans le cadre du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence comprennent ce qui suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Dons directs au Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	3 640 \$	388 608 \$
Moins les montants constatés comme dons non affectés dans le Fonds annuel	(364)	(38 861)
	<u>3 276 \$</u>	<u>349 747 \$</u>

13. APPORTS EN NATURE

Les céréales et autres apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur. Les apports en nature inclus dans les revenus et les dépenses pour les activités de programme sont les suivants :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Programmes relatifs aux aliments		
Zimbabwe	7 136 825 \$	16 169 814 \$
Kenya	17 151 705	12 148 687
Zambie	840 337	817 446
Indonésie	411 369	728 120
	<u>25 540 236 \$</u>	<u>29 864 067 \$</u>

14. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le "régime") est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 241 616 \$ au cours de l'exercice (2010 - 207 694 \$). Les cotisations de retraite sont constatées à titre de dépense au cours de la période où elles sont engagées.

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

15. ENTITÉ SOUS CONTRÔLE COMMUN

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust afin d'effectuer des investissements dans des entreprises qui favorisent les pauvres dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Au 31 décembre 2010, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 540 191 \$ (2009 - 512 760 \$), des passifs totalisant 551 110 \$ (2009 - 520 612 \$) et son déficit était de 10 919 \$ (2009 - 7 852 \$). Les revenus totaux étaient de 459 \$ (2009 - 1 307 \$) en 2010 et les dépenses 3 526 \$ (2009 - 5 526 \$).

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Baux

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location-exploitation qui se terminent entre 2012 et 2016 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimums au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	796 961 \$
2013	221 484
2014	64 151
2015	65 635
2016	68 288
	<hr/>
	1 216 519 \$

Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

CARE CANADA

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 30 juin 2011

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

Lettre de crédit

CARE Canada a émis une lettre de crédit au montant de 700 000 \$ en faveur du Receveur général du Canada et expirant le 30 janvier 2013. Cette lettre fut émise à titre de garantie afin de faciliter l'implantation du Projet PIMCHAS au Nicaragua. Concernant cette lettre, s'il y avait obligation d'acquitter une réclamation, le décaissement qui en résulterait serait imputé aux dépenses de l'exercice en cours.

17. GARANTIES

Tel qu'expliqué à la note 2, les apports du gouvernement canadien (ACDI) et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance, peuvent faire l'objet d'un audit par l'ACDI et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursés à l'organisme de financement en question. Les rajustements aux états financiers résultant de ces audits seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

La juste valeur de l'encaisse et les quasi-espèces, des débiteurs, des apports à recevoir des donateurs et des créditeurs et frais courus se rapproche de leurs valeurs comptables compte tenu de leurs brèves échéances.

Veillez vous référer aux notes 3, 4 et 5 pour les justes valeurs des autres instruments financiers de CARE Canada.

Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à d'importants risques du marché provenant des fluctuations de taux d'intérêts et de devises étrangères. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour se protéger des risques de change mais s'appuie sur des pratiques de gestion prudente en ce qui concerne son encaisse afin de minimiser son exposition aux risques de change.

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de change (suite)

L'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs comprennent des montants dans les devises suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(\$ CAN)	(\$ CAN)
Bureaux étrangers		
Dollars américains	8 085 690 \$	12 578 884 \$
CFA du Tchad	761 830	1 155 953
Pesos de Cuba	32 468	36 577
Rupiahs d'Indonésie	2 041 701	3 412 186
Shillings du Kenya	2 112 071	3 735 206
Kwacha de Zambie	962 476	663 493
Dollars du Zimbabwe	-	530
	<hr/>	<hr/>
	13 996 236	21 582 829
Bureau-chef		
Dollars américains	1 439 082	2 121 235
	<hr/>	<hr/>
	15 435 318 \$	23 704 064 \$

Les créiteurs et charges à payer et les apports reportés comprennent des montants dans les devises suivantes :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	(\$ CAN)	(\$ CAN)
Bureaux étrangers		
Dollars américains	8 945 581 \$	11 519 405 \$
CFA du Tchad	618 953	879 156
Rupiahs d'Indonésie	2 417 346	3 085 639
Shillings du Kenya	1 775 414	3 266 441
Kwacha de Zambie	1 042 166	1 051 588
Dollars du Zimbabwe	39 278	94 589
	<hr/>	<hr/>
	14 838 738	19 896 818
Bureau-chef		
Dollars américains	1 845 079	635 888
	<hr/>	<hr/>
	16 683 817 \$	20 532 706 \$

CARE CANADA
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 30 juin 2011

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite au bilan.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

19. REÇUS DE DONS ÉMIS À DES FINS FISCALES

CARE Canada est membre d'Imagine Canada et a adopté le Code d'éthique relatif à la collecte de fonds et à la responsabilité financière, (le "Code"). Le Code exige la divulgation du montant des dons pour lesquels des reçus pour fins fiscales furent émis. Au cours de l'exercice, CARE Canada a émis des reçus de dons pour fins fiscales d'un montant de 5 976 167 \$ (6 952 801 \$ en 2010).

CARE CANADA**Activités des programmes selon les secteurs**

de l'exercice clos le 30 juin 2011

	Assistance humanitaire et d'urgence	Gestion de l'environnement et ressources naturelles	Santé et VIH	Programmes d'intégration multisectoriel	Développement d'entreprises	2011	2010
Services d'assistance judiciaire	89 386 \$	38 793 \$	- \$	349 426 \$	796 075 \$	1 273 680 \$	1 354 134 \$
Agriculture et ressources naturelles	1 858 573	7 547 711	111 616	125 277	889 667	10 532 844	9 686 090
Santé de l'enfant	-	-	1 375 341	51 962	-	1 427 303	3 331 483
Éducation	321 427	-	58 198	940 403	1 638 851	2 958 879	3 763 574
Infrastructure	2 016 794	-	-	883 748	-	2 900 542	7 196 500
Services de santé intégrés et autres	530 034	-	6 674 462	45 614	-	7 250 110	7 415 110
Projets multisectoriels	1 761 480	-	-	1 259 641	525 240	3 546 361	1 815 873
Soutien nutritionnel	40 648 098	2 425 884	-	-	-	43 073 982	49 414 967
Autres	10 235 954	1 114 969	533 537	7 706 401	2 393 819	21 984 680	21 981 802
Gestion des programmes	-	-	-	339 510	-	339 510	349 485
Santé génésique	257 295	-	10 298 072	-	241 408	10 796 775	3 451 961
Développement d'activités micro-économiques	161 135	1 312 478	57 718	147 939	4 600 686	6 279 956	6 181 972
Soutien	-	-	-	-	-	-	18 732
Approvisionnement d'eau et assainissement	1 419 303	2 280 838	2 774 279	-	-	6 474 420	12 982 401
	59 299 479 \$	14 720 673 \$	21 883 223 \$	11 849 921 \$	11 085 746 \$	118 839 042 \$	128 944 084 \$